

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008037

Signataire : MG/PC

OBJET : Désignation des représentants au comité d'administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France. (SIGEIF)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-7 et suivants, l'article L 5212-7 et L 2121-33,

Vu les statuts du SIGEIF modifiés et notamment l'article 5,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Tous ensemble pour Aubervilliers", Mme DESCAMPS du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" et les membres du groupe "Aubervilliers, en marche pour le changement" ayant voté contre.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne les représentants suivants au comité d'administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)

- Titulaire : Bernard VINCENT
- Suppléant : Hugues KANDA

Le Maire